

MODES DE VIE VIABLES

Octobre 2005 marquait le trentième anniversaire de la Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE) du PNUE. Cette Division collabore avec les gouvernements et le secteur privé pour parvenir à inculquer des comportements responsables, favoriser les investissements utiles et une moindre pollution de l'environnement. Elle a un rôle important à jouer dans l'élaboration d'un cadre mondial visant à assurer des modes de consommation et de production viables et la promotion de partenariats efficaces entre les secteurs public et privé qui sont au nombre des principaux objectifs du Sommet mondial pour le développement durable de 2002.

L'anniversaire a été célébré à Paris lors de la réunion annuelle consultative du PNUE consacrée au monde des affaires et à l'industrie à laquelle ont assisté plus de 150 représentants d'entreprises, d'associations industrielles, de syndicats et d'organisations internationales et non gouvernementales (ONG). Les participants ont analysé des fiches analytiques concernant 25 secteurs industriels en prévision des débats qui auront lieu durant la quatorzième session de la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD) consacrée au développement industriel laquelle débutera en mai 2006. Ces cartes, qui concernent des questions en suspens, des problèmes à venir et des partenariats possibles aux fins d'action future, sont un prolongement des 22 rapports sectoriels établis par des associations industrielles pour le Sommet mondial pour le développement durable.

INVESTIR DANS L'AVENIR

L'association du PNUE avec le monde des affaires et l'industrie prend de l'ampleur comme l'atteste la reprise par les médias des déclarations périodiques des membres de l'Initiative financière du PNUE relatives aux coûts afférents à la modification de l'environnement. En mai 2005, 400 investisseurs, financiers et experts gouvernementaux et issus de la société se sont réunis au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York à l'occasion d'un sommet coparrainé par la coalition constituée par le PNUE, la Fondation des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux et la coalition CERES pour étudier les risques que représentait le réchauffement planétaire pour les investisseurs du monde entier. Confrontée aux preuves toujours plus nombreuses des coûts entraînés par l'évolution du climat, cette puissante alliance d'investisseurs institutionnels, qui gère des fonds d'un montant de 3,22 trillions de dollars, a demandé aux régulateurs des marchés financiers d'exiger de la part des sociétés qu'elles fassent preuve d'une plus grande rigueur dans la divulgation des risques pesant sur le climat.

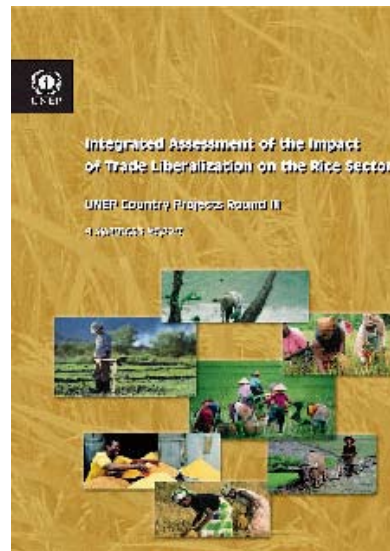
Le PNUE et les autres organisateurs de la réunion appuient trois initiatives tendant à favoriser l'appel à l'action. Une nouvelle initiative visant à la divulgation des risques climatiques permettra d'obtenir de la part des sociétés qu'elles fassent davantage état des risques climatiques en mettant l'accent sur leurs émissions et les mesures et les plans de nature à permettre d'y faire face, ainsi que les possibilités offertes. Le PNUE et le Pacte mondial de l'ONU élaboreront, en collaboration avec les responsables de la communauté des investisseurs institutionnels, des principes régissant les investissements responsables tandis qu'un nouveau forum pour la coopération des investisseurs internationaux, permettant de s'attaquer aux risques pesant sur le climat, favorisera la collaboration et l'échange d'informations entre investisseurs du monde entier sur les mesures grâce auxquelles on pourra faire face aux risques financiers que présente l'évolution du climat et en tirer parti par le biais des investissements.

RISQUES ET OCCASIONS

En octobre, la Table ronde de 2005, organisée dans le cadre de l'Initiative financière annuelle du PNUE, a attiré plus de 450 participants du secteur financier, d'organismes publics, de la société civile, des milieux intellectuels et universitaires et des sociétés du monde entier. Parmi les faits saillants de la réunion figurait la parution d'un rapport établi par la société internationale de juristes Freshfields Bruckhaus Deringer. Le rapport, qui s'intitule *Legal Framework for the Integration of Environmental, Social and Governance Issues into Institutional Investment* (cadre juridique pour la prise en compte par les investisseurs institutionnels des questions d'environnement, de société et de gouvernance) traite de l'évolution probable de l'interprétation de la législation en ce qui concerne les rapports entre les investisseurs et les questions d'environnement, de société et de gouvernance. Le rapport conclut que les investisseurs sont bien davantage en mesure, comme on l'estime traditionnellement, et dans certains cas sont tenus juridiquement, de prendre en compte ces questions lorsqu'ils prennent des décisions en matière d'investissement.

Le 4 avril 2005, sur le front de mer de la Mer de Chine, à la périphérie de Shanghai (Chine), un villageois se tient debout sous une turbine éolienne. En Chine, la demande d'énergie et d'autres ressources continue à croître parallèlement au développement de l'économie du pays. En 2004, les deux tiers des provinces du pays ont fait état d'une pénurie dans le domaine de l'énergie en raison d'une croissance économique ayant atteint au cours d'une période de huit ans le chiffre élevé de 9,5 %. © Liu Jin/AFP/Getty Images





Faute de disposer de politiques environnementales appropriées, la libération des échanges pourrait avoir des conséquences néfastes sur les pays en développement et ne pas aboutir aux objectifs visés à long terme. Six études de cas du PNUE portant sur le secteur du riz soulignent le fait que la liberté du commerce peut avoir des incidences dommageables sur les pays en développement lorsqu'elle n'est assortie d'aucune considération d'ordre environnemental. Les rapports publiés avant la réunion cruciale de l'Organisation mondiale du commerce qui a eu lieu à Hong Kong en décembre font valoir qu'une libération des échanges ignorant l'environnement peut se révéler coûteuse d'un point de vue économique en favorisant la dégradation des sols, la pollution des eaux, l'appauvrissement de la biodiversité et la destruction des forêts.

Le thème de la Table ronde mondiale de 2005 était le suivant : « A World of Risk; A World of Opportunities » (Un univers de risques; Un univers de possibilités). Les possibilités qu'offrent les initiatives tendant à permettre de faire face aux changements climatiques, compte tenu en particulier de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto et de son Mécanisme pour un développement propre et d'autres dispositifs, font l'objet d'un rapport intitulé *Working Capital Report*, qui est l'aboutissement d'une série d'études entreprises en 2004 et 2005 portant sur le rôle des services financiers des sociétés et des marchés des capitaux et le cadre juridique dans lequel ils fonctionnent lorsqu'ils exploitent les nouvelles possibilités offertes par le développement durable et les risques associés à l'évolution de l'environnement.

Selon le Directeur exécutif du PNUE, 2005 sera considérée comme un tournant à partir duquel les principales banques et sociétés d'assurance ont pris conscience de l'ampleur des possibilités commerciales offertes par les nouveaux marchés reposant sur le carbone, les technologies propres et les ressources naturelles écologiquement viables ainsi que des risques juridiques de ne pas être un précurseur en la matière. Ainsi, les institutions financières collaborant avec le PNUE prévoient que le marché des droits d'émission de gaz à effets de serre pourrait représenter 2 trillions de dollars par an d'ici à 2012, et que le marché fournissant les fonds destinés aux énergies propres pourrait s'élever à 1,9 trillion de dollars d'ici à 2020.

ENTREPRISES RESPONSABLES

En 2005, les activités du PNUE dans le domaine de la responsabilité des sociétés en matière d'environnement et du point de vue social ont consisté à prendre part à des conférences internationales et à des concertations entre parties prenantes. Le PNUE a également invité les organisations Stakeholder Research Associates et Accountability à contribuer à l'élaboration d'un manuel sur la participation des parties prenantes (*Stakeholder Engagement Manuel*). Le manuel, qui a été publié en octobre 2005 et est en cours de traduction

en espagnol et en russe, comporte un résumé des points de vue des parties prenantes appartenant au monde des affaires, aux associations, aux syndicats et aux ONG ainsi qu'un guide pratique destiné aux sociétés sur la façon d'améliorer la participation des parties prenantes.

Au titre de sa contribution au Pacte mondial de l'ONU, le PNUE a achevé l'élaboration d'un dossier de formation aux principes du Pacte mondial pour l'environnement (Training Package on the Global Compact Environmental Principles) qui a été présenté en anglais et en chinois lors du Sommet sur le Pacte mondial organisé à Shanghai, le 30 novembre 2005. A cette occasion, le PNUE a également animé quatre réunions-débats sur la responsabilité environnementale et a lancé une publication intitulée *Talk the Walk* qui a trait à la responsabilité dans les domaines du marketing et des communications. Le PNUE a également représenté le Pacte mondial de l'ONU à l'occasion d'une nouvelle initiative de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui visait à mettre au point des normes internationales en matière de responsabilités sociales.

Des réunions d'experts ont eu lieu en mars 2005, au Salvador et au Brésil, et en septembre de la même année, à Bangkok (Thaïlande). Le PNUE a mis à profit ces réunions pour promouvoir sa documentation relative à la responsabilité environnementale et sociale des sociétés et au renforcement des capacités. Il a également aidé d'autres organismes à mettre au point, en collaboration avec les milieux d'affaires, des pratiques aux fins de participation responsable. Cela a consisté, entre autres, à présenter, lors d'une réunion rassemblant à Genève, en mai, des organismes des Nations Unies et des correspondants du secteur privé, ses directives relatives à la coopération avec les milieux d'affaires (*Guidelines for Cooperation with Business*).

Le PNUE a continué de participer de près à l'Initiative sur l'établissement de rapports mondiaux (Global Reporting Initiative – GRI) en 2005, notamment à

des réunions de groupes d'experts ayant pour objet l'élaboration de la troisième version révisée des Directives de l'Initiative pour 2006. Cela a consisté à accueillir une réunion d'experts internationaux et de représentants de sociétés indiennes à Mumbai en septembre, au cours de laquelle on a examiné les modifications à apporter aux principes régissant l'établissement des rapports figurant dans les Directives de l'Initiative. Le PNUE a également accueilli un atelier de responsables publics à Paris, en mai, consacré à l'examen de l'évolution des politiques et législations. Assistaient à cet atelier des représentants du secrétariat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Commission de l'Union européenne, des gouvernements des pays membres de l'OCDE et de pays à économie de marché « émergents », à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Inde.

Le PNUE a également fait paraître le premier de plusieurs de ses nouveaux « outils », élaborés au titre de l'Initiative électronique mondiale pour le développement (Global e-Sustainability Initiative (GeSI)), dont l'objet est d'aider les sociétés à présenter clairement leurs attentes sociales et environnementales et à collaborer avec les directions d'usines de leurs chaînes d'approvisionnement. Un questionnaire à réponses multiples, élaboré en collaboration avec le Electronics Industry Code of Conduct Implementation Group (Groupe chargé de l'application du code de conduite de l'industrie électronique), a contribué à l'identification des questions de santé et de sécurité, de travail, d'éthique et d'environnement qui pourraient rendre nécessaires des évaluations plus approfondies, comme par exemple des audits de fournisseurs. Le questionnaire *ICT Supplier Self-Assessment Questionnaire* existe en anglais, en chinois et en espagnol.

ENVIRONNEMENT ET COMMERCE

Les activités du PNUE dans les domaines de l'économie et du commerce visent à préserver l'environnement, à atténuer la pauvreté et à favoriser le développement durable en mettant les gouvernements, les milieux d'affaires et la société civile mieux à même de prendre en compte les considérations environnementales dans leurs politiques et pratiques économiques, commerciales et financières. L'un des domaines privilégiés en 2005 a été celui des négociations en cours de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) relatives aux subventions accordées au secteur des pêches. On estime que plus des trois quarts des pêches de la planète sont exploitées à la limite de leur capacité biologique, voire au-delà. Les subventions à la pêche s'élèvent à plus de 15 milliards de dollars par an, soit en gros 20 % des recettes de la pêche au niveau mondial. Une grande partie de ces subventions contribuent au développement excessif des moyens de pêche, à la surpêche et à la pêche illégale. Le Sommet mondial pour le développement durable a estimé que la suppression des subventions néfastes était une activité prioritaire au niveau mondial pour parvenir à une pêche viable.

Durant toute l'année 2005, le PNUE a pris part aux réunions du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. En juin, il a convoqué une table ronde informelle au cours de laquelle a été examinée la question de la viabilité et du développement de la pêche artisanale, ainsi que celle des options qui permettraient aux pays en développement de bénéficier d'un traitement particulier et différencié liant les règles commerciales au développement durable et à l'atténuation de la pauvreté. En coopération avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), le PNUE a également convoqué une concertation au niveau ministériel ainsi qu'un atelier technique sur les subventions à la pêche à l'occasion de la réunion ministérielle de l'OMC, tenue à Hong Kong en décembre.

Un autre fait marquant de l'année considérée a été la publication des résultats de six projets de pays et d'un rapport de synthèse qui était l'aboutissement d'une évaluation intégrée des incidences du commerce et des politiques connexes sur le secteur du riz. L'objectif des projets consistait à mettre les pays mieux à même de recenser les incidences positives et négatives de la libération des échanges et de proposer des politiques mettant à profit les éléments positifs, et à s'attaquer aux incidences potentiellement négatives. Un atelier international a été convoqué en septembre pour faire connaître ces résultats et débattre des activités consécutives.

Le PNUE a également entrepris une initiative, d'une durée prévue de quatre ans, consistant en une évaluation intégrée des politiques commerciales et de la biodiversité du secteur de l'agriculture en vue d'appuyer la Convention sur la diversité biologique. Au centre de l'initiative, six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui entreprendront d'évaluer les rapports entre la biodiversité et les politiques commerciales et autres ayant des incidences sur le secteur de l'agriculture en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des recommandations de nature à assurer la sauvegarde de la biodiversité tout en maximisant les retombées de la libération du commerce favorables au développement durable.

Le PNUE a également convoqué une consultation de haut niveau sur la libération des échanges, la protection de l'environnement et le développement durable dont l'objet était de dégager les possibilités qui s'offriraient et les problèmes qui se poseraient aux petits Etats insulaires en développement lors de la réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement en janvier.

CONSOMMATION ET PRODUCTION

Les activités du PNUE en 2005 ont été axées sur la promotion de l'approche consistant à assurer l'épanouissement des personnes par le biais des marchés en assumant son rôle de chef de file dans l'élaboration du cadre décennal dans lequel inscrire les programmes relatifs à une consommation et à une production viables (Processus de Marrakech), en

Protection du capital nature

établissant des liens plus solides entre les organismes de développement et les institutions financières et en mettant en œuvre des projets de démonstration concrets sur le terrain.

La deuxième réunion internationale chargée d'examiner le Processus de Marrakech, tenue au Costa Rica en septembre 2005, a décidé de passer du stade des consultations régionales à celui de la mise en œuvre, tandis que l'initiative du PNUE tendant à inviter des équipes spéciales nationales à s'atteler à des questions intersectorielles a pris corps, de sorte qu'actuellement des équipes spéciales confirmées s'occupent des modes de vie, des produits, des achats et de la coopération avec l'Afrique. Une activité conjointe entreprise avec les Gouvernements du Ghana et du Sénégal consiste à intégrer aux stratégies d'atténuation de la pauvreté de ces pays les objectifs correspondant à une consommation et à une production viables et une consultation a eu lieu pour amener les organismes de développement à prendre part à la mise en œuvre du Processus de Marrakech.

Agir de concert avec la jeunesse par le biais de l'éducation en vue d'une consommation viable fait également partie du Processus de Marrakech. Le projet emblématique dans ce domaine est la pochette d'information intitulée *youthXchange* (échange entre jeunes) mise au point par le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); la pochette comprend un guide et donne les coordonnées d'un site Internet interactif sur lequel obtenir des informations fiables, claires

et divertissantes sur la signification du concept de consommation viable et les problèmes qu'il soulève.

En 2005, le PNUE a fait traduire la pochette en arabe, chinois, flamand, français, hongrois, italien, et norvégien; 400 000 exemplaires en ont été diffusés grâce aux partenariats conclus avec des établissements d'enseignement, des autorités locales et régionales, des organisations de consommateurs et des organisations commerciales et non gouvernementales.

Une production moins polluante demeure une priorité et des activités ont été entreprises dans ce domaine dans toutes les régions. Au niveau mondial, des initiatives ont consisté à concevoir des projets concernant des complexes industriels et à renforcer les liens avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement. Au titre du programme pour une production moins polluante, une formation a été assurée en Allemagne, en République tchèque, en Thaïlande et au Viet Nam aux moyens de production moins polluants et à la gestion écologiquement rationnelle des complexes industriels.

D'autres projets ont porté sur les modes de production peu polluants, les changements climatiques et le transfert de technologie en Asie et sur les modes de production moins polluants et l'eau en Afrique. Au niveau mondial, une formation au secteur minier a été assurée. Des tables rondes régionales organisées en Afrique, en Asie et en

Le dossier de formation destiné aux jeunes (*youthXchange*) mis au point par le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) comprend un guide et donne les coordonnées d'un site Internet interactif sur lequel obtenir des informations fiables, claires et divertissantes sur les problèmes qui se posent aux jeunes soucieux de consommer d'une manière écologiquement viable, ainsi que sur la signification de ce choix. En 2005, le PNUE a fait traduire le dossier en français, en norvégien, en hongrois, en italien, en flamand et en chinois; 400 000 exemplaires de ce dossier ont été distribués grâce aux partenariats conclus avec des établissements d'enseignement, des autorités locales et régionales, des organisations de consommateurs, le monde des affaires et des ONG

empowering young consumers for a better world!

UNEP UNESCO training kit on responsible consumption

youthXchange

towards sustainable lifestyles

▶ UNEP/UNESCO official website [EN] [FR]

▶ other countries in the YXC network

Argentina | Bangladesh | Brazil | Canada | Czech Republic | China | Colombia | France | Germany | Greece | India | Italy | Japan | Kazakhstan | Korea | Mexico | Namibia | Nepal | Norway | Peru | Poland | Russian Federation | South Africa | Spain | Tanzania | Thailand | United Arab Emirates | USA

Le PNUE et l'Organisation mondiale du tourisme ont élaboré une série de directives visant à aider les gouvernements à favoriser un tourisme viable de nature à généraliser la prospérité sans occasionner cependant de dommages à l'environnement et aux communautés locales. Un document de référence fondamental, intitulé *Making Tourism More Sustainable: a Guide for Policy Makers* (Pour un tourisme viable : Guide destiné aux décideurs), met à la disposition des décideurs dans le domaine du tourisme un cadre dans lequel inscrire les politiques mises au point pour assurer une plus grande viabilité du tourisme, une série d'instruments à exploiter pour mettre en œuvre ces politiques et certaines études de cas sélectionnées. Douze objectifs sont fixés dans le Guide pour parvenir à un tourisme d'une plus grande viabilité; on y expose des structures grâce auxquelles les gouvernements peuvent œuvrer de concert, et l'on traite de la façon d'élaborer une stratégie pouvant prendre en compte la durabilité; on y propose aussi une série d'instruments à mettre en œuvre par les gouvernements. Le PNUE a également élaboré un ouvrage intitulé *Forging Links Between Protected Areas and the Tourism Sector* (Etablir des liens entre les zones protégées et le secteur du tourisme).



Europe ont bénéficié d'un appui du PNUE tout comme le Réseau de centres nationaux de production moins polluante. On a entrepris de mettre en place de nouveaux centres en Albanie, au Cambodge, en Jordanie, aux Philippines et en Serbie et Monténégro.

L'Initiative du PNUE concernant le cycle de vie des produits a bénéficié d'une plus grande participation des pays en développement en 2005 grâce aux programmes de renforcement des capacités et de formation entrepris en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le PNUE collabore avec la Chine au concept d'« économie circulaire », lequel favorise un mode de développement économique particulièrement propice à l'environnement, prévoyant le recours à des mesures anti-pollution telles que les 3R (réduction, réutilisation, recyclage).

Une consultation est également en cours avec la Commission européenne dont l'objet est la mise en place d'un groupe international chargé de la question de l'utilisation des ressources qui renforcera la base scientifique des programmes du PNUE en matière de consommation et de production. Le PNUE a également mené à bien une étude pour le Groupe de gestion de l'environnement de l'ONU qui vise à favoriser l'acquisition de produits durables pour le système des Nations Unies.

Une cérémonie de remise de prix a également eu lieu à New York, le 20 avril 2005; le prix SEED a été remis à six lauréats du Nigéria, de Madagascar, du Cambodge, du Sri Lanka, du Népal et de la Bolivie. L'Initiative SEED – Supporting Entrepreneurs in Environment and Development (Soutenir les entrepreneurs s'intéressant à l'environnement et au développement) repère et aide les personnes et organisations œuvrant à l'élaboration de nouvelles stratégies ayant pour objet d'assurer une exploitation viable des ressources naturelles. Les contributions des lauréats ont été sélectionnées parmi plus de 260 contributions émanant de plus de 1 000 organisations ayant pris part à des projets dans 71 pays du monde entier.

TOURISME VIABLE

Compte tenu du fait qu'un accroissement massif du tourisme est prévu au cours des prochaines années, le PNUE et l'Organisation mondiale du tourisme de l'ONU se sont associés pour élaborer une série de directives visant à aider les gouvernements du monde entier à favoriser une forme viable de tourisme appelée à généraliser la prospérité tout en prévenant tout dommage à l'environnement et aux communautés locales. Un guide intitulé *Making Tourism More Sustainable: A Guide for Policy Makers* (Faire en sorte que le tourisme soit viable : Guide destiné aux décideurs) met à la disposition des décideurs un cadre grâce auquel ils pourront élaborer des politiques de nature à accroître la viabilité du tourisme, un ensemble d'instruments qu'ils pourront exploiter pour mettre en œuvre ces politiques et des études de cas sélectionnées.

En outre, le PNUE a continué d'appuyer l'Initiative des voyageurs afin de les amener à s'engager en faveur d'un développement durable. Un certain nombre de publications visant à accroître la viabilité du tourisme ont été élaborées telles que la publication intitulée *Forging Links Between Protected Areas and the Tourism Sector* (Etablir des liens entre les zones protégées et le secteur touristique), ainsi que des guides sur la commercialisation des produits issus du tourisme viable et des guides destinés aux voyageurs ou organismes touristiques afin qu'ils veillent à la viabilité de leurs activités. En Amérique latine, le Réseau international d'action pour les récifs coralliens (ICRAN) et l'Alliance mésoaméricaine pour les récifs ont collaboré à la mise au point d'un code de conduite régional destiné au secteur des loisirs marins des Caraïbes, tandis qu'en Asie du Sud, le PNUE s'est associé à l'office du tourisme népalais et l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) dans le cadre d'un projet visant à assurer la production et la commercialisation de produits durables issus du tourisme au Népal.